



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 11 JUIN 2018

Message à la population

Mesdames, Messieurs,

Dans le traitement des affaires, le Conseil communal vous convie en assemblée communale

lundi 11 juin 2018 à 20H00
au Centre Trait d'Union, Rue du 23-Juin 37 à Courroux

pour aborder les points à l'ordre du jour suivants :

1. **Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 11 décembre 2017.**
2. **Information à la population, sur la réalisation d'un Plan Spécial à la Route de Courrendlin.**
3. **Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Regalo Nuno Miguel, 1980, originaire du Portugal.**
4. **Nommer les membres de la commission de vérification des comptes pour la législature 2018-2022.**
5. **Présentation et approbation des comptes 2017 de la commune mixte.**
6. **Divers.**

Sujets que nous reprenons un à un ci-après pour en détailler le contenu comme suit :

1. Le procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 11 décembre 2017 est à disposition sur le site internet www.courroux.ch et au secrétariat communal. Sur lecture d'un résumé, nous passerons à son approbation en assemblée du 11 juin 2018.

2. Information à la population, sur la réalisation d'un Plan Spécial à la Route de Courrendlin (par M. Studer du bureau Rolf Eschmann)

ADC Immobilier SA, Courtételle, propriétaire de la parcelle n° 4420 du ban de Courroux, sise Route de Courrendlin, a déposé un projet de construction pour la démolition du

bâtiment n° 24 A et la construction d'un immeuble de 8 appartements avec parking souterrain et places de parc extérieures.

Située en zone CAc, cette portion de terrain se voit soumise, selon l'art. 57 RCC (règlement communal sur les constructions) à l'élaboration d'un plan spécial, en raison notamment, de l'importance du projet et de la configuration de la route de Courrendlin, réduite dans son gabarit à la hauteur de la parcelle concernée.

La requérante a mandaté le Bureau Rolf Eschmann SA pour l'établissement du plan spécial qui vous sera présenté au soir du 11 juin 2018.

Il s'agira pour les ayants droit de prendre connaissance du projet, à titre d'information à la population, constituant la première étape de la procédure, et d'ouvrir la discussion, tout en précisant qu'aucune décision n'interviendra lors de l'assemblée.



3. Demande de naturalisation de M. Regalo Nuno Miguel

M. Regalo Nuno Miguel, 1980, né au Portugal et de nationalité portugaise, sollicite sa naturalisation. Il remplit toutes les conditions pour obtenir le droit de cité communal.

4. Nommer les membres de la commission de vérification des comptes pour la législature 2018-2022

La commission de vérification des comptes se compose de 5 membres, nommés par l'assemblée communale. Sur propositions des partis politiques, le Conseil communal vous invite à ratifier les candidatures pour la législature 2018-2022, soit :

- Bregy Nathalie PS-Verts
- Mérat Diop Jocelyne PS-Verts
- Cattin Philippe PCSI
- Fleury Jean-Luc PDC-JDC
- Hamel Nicole PLR

5. Comptes de l'exercice 2017 de la commune mixte

Les comptes 2017 de la Commune mixte présentent les résultats suivants:

Municipalité : bénéfice de	Fr.	213'212.12	(budget : déficit de Fr. 142'000.00)
Bourgeoisie : déficit de	Fr.	18'260.95	(budget : déficit de Fr. 6'200.00)
soit bénéfice net de	Fr.	194'951.17	

Le résultat positif de la Municipalité s'explique par des rentrées extraordinaires de Fr. 360'000.- d'impôts sur les gains en capitaux, ainsi que d'impôts supplémentaires sur dénonciations spontanées. Quant à la Bourgeoisie, le déficit s'explique par des dépréciations supplémentaires qui ont été effectuées sur un bien du patrimoine financier à hauteur de Fr. 36'000.-.

MUNICIPALITE

Total des recettes :	Fr.	13'205'290.00	} (hors dépréciations et fonds)
Total des charges :	Fr.	11'523'176.00	
Marge d'autofinancement :	Fr.	1'682'114.00	
Découvert au bilan :	Fr.	343'802.00	

Dettes brutes :	Fr.	22'694'737.00	
Dettes projets Scheulte-Birse	Fr.	2'475'000.00	
Remboursement des dettes :	Fr.	699'409.00	
Dette nette par habitant :	Fr.	5'389.00	
Dette envers ESVT :	Fr.	484'680.00	
Taux d'intérêts moyen :		1.89 %	(hors prêts LIM)

Les services bouclent comme suit (bénéfice + / perte -):

▶ gestion des déchets	+ Fr.	42'343.34	
▶ inhumations	- Fr.	15'320.00	(pris en charges par fonctionnement)
▶ service du gaz	+ Fr.	119'781.89	
▶ épuration	+ Fr.	61'180.81	
▶ eau potable	+ Fr.	62'616.89	
▶ service d'incendie et secours		équilibre	

Investissements nets 2017 : Fr. 941'888.00

Quotité d'impôts à 2.15 inchangée depuis 2012.

BOURGEOISIE

Total des recettes :	Fr. 264'887.00	} (hors dépréciations et fonds)
Total des charges :	Fr. 174'075.00	
Marge d'autofinancement :	Fr. 90'812.00	
Fortune au bilan :	Fr. 2'641'117.00	
Dettes Violat :	Fr. 226'963.00	
Dettes Pierreberg :	Fr. 250'000.00	
Remboursement dettes :	Fr. 8'291.00	
Investissements nets 2017 :	Fr. 9'004.00	

6. Divers

Piscine

Nous rappelons à tous nos habitants que selon l'art 12.1 de notre règlement d'alimentation en eau, **tout remplissage de piscine dès 5m³ doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.**

Plus globalement, nous vous invitons à utiliser l'eau de manière parcimonieuse.

Déchets encombrants – Rappel à la population

Sont considérés comme objets encombrants, les **déchets urbains combustibles ou incinérables provenant uniquement des ménages privés, trop volumineux pour être éliminés dans des sacs taxés 110l.** Ils sont de dimension supérieure à 50x50x50 cm et pèsent **50 kg au maximum.** Un maximum de 2 pièces par type d'objet est également fixé. Ils nécessitent un broyage avant leur incinération comme les ordures ménagères, ce qui implique pour les citoyens de veiller à **enlever les parties métalliques.** Il n'y a actuellement pas de filière écologique et économique pour le recyclage des plastiques, mise à part le PET et les bouteilles de lait. www.seod.ch

Pont du Cornat

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement des berges de la Scheulte ont débuté l'automne dernier. Une nouvelle étape, relative au pont du Cornat, a débuté **le lundi 28 mai 2018.**

Le pont existant va être remplacé par un nouvel ouvrage, de sorte que les conditions de circulation et d'accès au quartier du Cornat vont être modifiées **jusqu'au printemps 2019.** Une passerelle permettra aux piétons de traverser la rivière à côté du pont existant. Les véhicules seront déviés par le pont de la Pesse et la Rue des Vignes, et une signalisation sera mise en place selon le tout-ménage envoyé mi-mai.

Les travaux nécessiteront la mise en place de palplanches dans le lit de la rivière, ce qui générera inévitablement des nuisances.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et de l'indulgence dont vous ferez preuve à l'égard de l'entreprise mandatée et de son personnel.

SlowUp

Le SlowUp Jura se déroulera le dimanche 24.06.2018 et traversera nos localités. Nous remercions par avance nos habitants pour leur indulgence quant aux perturbations de trafic qu'engendrera cette manifestation et de se conformer aux indications mises en place le long du parcours.

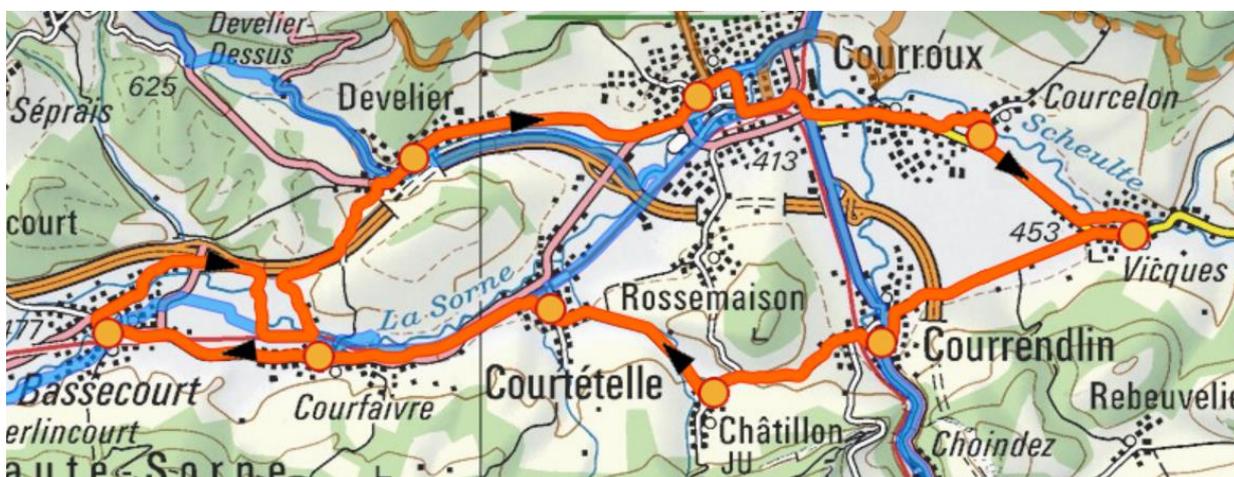


Photo-Club

Un cours photo aura lieu le samedi 30.06.2018 pour le prix de Fr. 50.00. Informations et inscriptions : info@photoclubcourroux.ch

Ecole Bellevie

La 1^{ère} étape des travaux de rénovation de l'Ecole Bellevie débutera à la fin du mois de juin et durera toute la période des vacances scolaires estivales.

Fermeture administration

L'administration communale sera fermée **du lundi 16 juillet au vendredi 03 août inclus**, pour les vacances d'été.

Ferme Restaurant Pierreberg

Fête nationale, feu d'artifice et brasier, le **mardi 31 juillet 2018**.

Week-end festif du **vendredi 10 au dimanche 12 août 2018**.

Tir

Une séance de tirs obligatoires pour l'année 2018 se déroulera au stand de tir de Courroux le vendredi 31 août 2018.

Swisscom – Fibre optique

Les Autorités communales ont rencontré les représentants de l'entreprise Swisscom en mars dernier. Cette dernière a confirmé que les améliorations annoncées sur le réseau seront réalisées d'ici fin 2018. La largeur de la bande sera augmentée, ce qui devrait permettre de mettre un terme aux problèmes de liaison internet rencontrés jusqu'ici.

Vélostation Delémont

Le Conseil communal ne peut que vous recommander vivement l'utilisation de la vélostation de Delémont.

Accessible, pratique, sécurisée et fiable, la vélostation de la gare de Delémont répond aux besoins des cyclistes de passage et aux pendulaires. Mise en place par Caritas Jura avec la commune de Delémont et l'agglomération delémontaine, la vélostation est gérée par le personnel des ateliers de Propul's.

Plus de souci de parcage et de vol pour les adeptes de la mobilité douce. Que l'on prenne le train ou pas, chacun a la possibilité de parquer son vélo dans la vélostation pour un jour ou pour une année. La vélostation se situe à la gare de Delémont, juste à côté des commerces, et peut abriter plus de 100 vélos. L'accès est possible 7 jours sur 7 pour les détenteurs d'un abonnement.

Pour une utilisation sans abonnement, le personnel est présent selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sauf le jeudi, jusqu'à 18h30. L'abonnement annuel est fixé à Fr. 150.00, mensuel à Fr. 15.00 et une entrée individuelle coûte Fr. 2.00. Différents services annexes sont proposés sur place pour les abonnés, tels que :

- Petites réparations.
- Nettoyage de vélo (Fr. 15.00).
- Station de gonflage et recharge de batterie vélos électriques en libre-service.
- Location de casiers fermables.

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration, demeurons à disposition si nécessaire et nous réjouissons de votre présence à l'assemblée communale.

Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Courroux, mai 2018

Le Conseil communal

